

Motions

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et commentaires est maintenant terminée. Le débat reprend. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a la parole.

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, comme vous le savez, le Canada célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire de présence dans l'espace. Le débat de ce matin tombe à point nommé puisque'il faut prendre des décisions capitales. Je tiens, moi aussi, à exprimer ma reconnaissance au député de Grand Falls—White Bay—Labrador (M. Rompkey), qui a pris l'initiative de proposer l'adoption du rapport déposé par le comité permanent de la Chambre.

Je me permets de signaler à quel point il est important que nous ayons, pour la première fois de l'histoire du Canada, un comité permanent de la recherche, de la science et de la technologie. Je remercie le comité de son travail.

Les renseignements que nous recueillerons dans le cadre du débat actuel permettront sans aucun doute à notre pays de franchir le cap du XXI^e siècle, et de savoir quelle place réserver à cette nouvelle dimension spatiale dans le cours de ce périple. Comme d'habitude, j'ai trouvé fort divertissante la gymnastique intellectuelle des députés de l'opposition officielle, certains préférant Montréal comme site futur de l'agence spatiale, d'autres Ottawa. Toujours égale à elle-même, l'opposition officielle parle au nom du peuple.

Le chef de l'opposition (M. Turner) a annoncé la semaine dernière que son parti opérerait pour Montréal, alors que le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) n'a pas ménagé ses arguments ce matin en faveur d'Ottawa. J'ai déjà dit que je tiendrais compte de ces avis utiles avant d'annoncer le site que nous considérons le plus propice à l'ensemble de notre programme spatial.

Je disais donc que nous célébrons 25 années d'activités spatiales. C'est en septembre 1982 que le Canada s'est hissé au troisième rang dans le monde dans ce domaine, après les États-Unis et l'Union Soviétique, avec le lancement du satellite de recherches Alouette 1. Un deuxième satellite Alouette a été lancé plus tard. Ont suivi ensuite les séries ISIS (Satellite international d'études de l'ionosphère), et Anik A au début des années '70. En 1975, nous avons vraiment pavé la voie à la prochaine série Anik avec le lancement du Satellite Hermès. Nous avons plus tard lancé trois autres satellites, tous dans le domaine des communications.

Nous avons non seulement été le troisième pays à affirmer sa présence dans l'espace, mais le premier à exploiter un satellite de communications géostationnaire à des fins commerciales.

Mais notre série de succès ne s'est pas arrêtée là, monsieur le Président. Vous savez que nous avons, en quelque sorte, fait oeuvre de pionnier dans le domaine de la robotique spatiale. Nous avons constitué le bras de la navette dont le lancement a été un succès retentissant. Nous avons l'intention de bâtir à partir de la technologie en question.

Nous avons collaboré avec les États-Unis, la France et l'Union soviétique pour ce qui est des satellites de la série SERSAT, c'est-à-dire des satellites de recherche et de sauvetage. Ces derniers ont permis de sauver littéralement des centaines de vies depuis leur mise en service. À l'heure actuelle,

bien entendu, nous mettons au point et déployons la nouvelle série Anik, Anik E. Il s'agit là d'un bilan dont un pays de notre taille peut s'enorgueillir. Nous occupons également une position de premier plan grâce à nos initiatives dans les domaines en question, qui nous ont rapporté un certain prestige et le respect de tous les intéressés.

Lorsque nous avons pris le pouvoir, en 1984, il était naturel pour nous de poursuivre l'oeuvre entreprise en 1962 par des gens clairvoyants et de faire progresser le Canada vers la prochaine génération d'installations de communications, afin de nous rapprocher davantage de ce que certains appellent la dernière frontière.

En mai dernier, nous avons annoncé notre programme spatial global. Nous avons établi les défis que nous devons relever à l'avenir ainsi que les possibilités qui s'offrent à nous. Le programme, qui fait l'objet du rapport du comité, est basé sur des principes fondamentaux. Il faut, tout d'abord, qu'il soit conçu en fonction des besoins des Canadiens. Au Canada, nous avons toujours été fascinés par la nécessité de réduire les distances et de communiquer les uns avec les autres. Nous avons élaboré l'infrastructure voulue dans les domaines des communications et des transports et nous sommes maintenant à la fine pointe de la technologie pour ce qui est des communications. C'est pourquoi nous avons décidé d'appliquer la technologie en question dans l'espace, afin de suivre les tendances et l'évolution en cours. Nous avons joué et continuons de jouer un rôle de premier plan dans le domaine concerné.

• (1200)

Il est également important de s'occuper de façon réfléchie du vaste territoire que nous considérons comme nôtre et des ressources dont nous avons hérité. Là encore, nous nous servons de la nouvelle technologie pour améliorer nos pratiques. C'est pourquoi nous avons recours au programme radars spatiaux.

La prochaine génération d'appareils de télédétection revêt une importance extrême pour nous, car ils nous offriront toutes les possibilités dont le député a parlé. Nous pourrions ainsi faire respecter plus facilement notre souveraineté sur nos ressources, mieux prévoir les conditions météorologiques pour les récoltes et surveiller les glaces sur les océans. En l'occurrence, je fonde autant d'espoirs que mon collègue sur le programme de radars spatiaux et les futures recherches. Par exemple, beaucoup de gens imaginent que l'on peut voir à travers les océans comme s'ils étaient transparents, et il est difficile de concevoir à quel point cela révolutionnerait la gestion de nos ressources halieutiques. D'autre part, ce programme offre d'extraordinaires possibilités sur le plan militaire. Tout cela doit être compris dans un programme global.

Deuxièmement, comme tous nos programmes dans le domaine des sciences et de la technologie, le programme spatial devait surmonter certains problèmes de nature historique, par exemple notre dépendance traditionnelle envers nos industries d'extraction des ressources. Notre programme spatial devait être conçu afin de nous aider à revitaliser ces industries en faisant appel aux techniques les plus modernes pour les rendre plus efficaces et plus productives et pour faire en sorte que les produits de cette industrie aient davantage de valeur ajoutée.